

Quand la transparence ne crée pas nécessairement la lumière

Sabrina Fortin

Volume 6, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

BioéthiqueOnline

ISSN

1923-2799 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fortin, S. (2017). Compte rendu de [Quand la transparence ne crée pas nécessairement la lumière]. *BioéthiqueOnline*, 6.
<https://doi.org/10.7202/1044616ar>

Résumé de l'article

Le compte-rendu fait ressortir certains thèmes discutés dans le recueil *Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques* paru chez Dalloz. Quelques commentaires critiques sur le processus normatif visant à sanctionner l'inconduite scientifique et les travers du système de reconnaissance permettant d'évaluer l'impact des publications sont formulés.

Droits d'auteur © Sabrina Fortin, 2017



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Quand la transparence ne crée pas nécessairement la lumière

COMPTE RENDU / REVIEW

Sabrina Fortin¹

Reçu/Received: 4 Mar 2017

Publié/Published: 12 Jul 2017

Éditrices/Editors: Lise Lévesque & Mariana Nunez

2017 S Fortin, [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Résumé

Le compte-rendu fait ressortir certains thèmes discutés dans le recueil *Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques* paru chez Dalloz. Quelques commentaires critiques sur le processus normatif visant à sanctionner l'inconduite scientifique et les travers du système de reconnaissance permettant d'évaluer l'impact des publications sont formulés.

Mots clés

éthique, intégrité, loyauté, probité, reconnaissance

Summary

This review outlines certain themes discussed in the book *Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques* (About scientific integrity, loyalty, and probity – Clinical, ethical and legal aspects), published by Dalloz. Some critical comments are provided regarding the normative process that aims to sanction scientific misconduct and the biases of the recognition system that permits an evaluation of the impact of publications.

Keywords

ethics, integrity, loyalty, probity, recognition

Affiliations des auteurs / Author Affiliations

¹ Biologiste, docteure en droit et conseillère au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Québec, Canada

Correspondance / Correspondence

Sabrina Fortin, sabfortin@hotmail.com

Conflit d'intérêts

Aucun déclaré. Les propos de cet article n'engagent que son auteure et ne représentent en aucun cas l'opinion de l'organisation.

Conflicts of Interest

None to declare. The comments in this text are those of the author and do not represent in anyway the opinion of her organization.

Introduction

Le tournant du millénaire marque l'avènement d'une nouvelle tendance dans l'environnement de la recherche scientifique : celle de la normalisation. Le début des années 2000 a été marqué par une frénésie autour de la notion de consentement qui aura certes permis aux participants à la recherche d'être mieux informés, mais qui aura aussi mené à une production normative frôlant parfois l'excès. Ces mesures auront-elles contribué à limiter les écarts de conduite des chercheurs? Il faudra le vérifier. En attendant, nous assistons au déploiement d'une autre couche normative formée de procédures visant à dénoncer les inconduites scientifiques, à sanctionner le plagiat, la fraude et la falsification.

Dans ce quinzième recueil de textes sous la direction de Christian Hervé et de Michèle Stanton Jean, on aborde la question de l'intégrité en recherche selon différentes conceptions. À travers le prisme de l'éthique, du droit et des politiques publiques, on se questionne sur les cas de manquement à l'éthique, ce qui les motive, mais surtout comment les sanctionner. Le présent compte-rendu aborde les principales conceptions de l'intégrité en recherche. Il expose également un regard critique sur les solutions normatives qui sont déployées pour baliser le comportement des chercheurs et s'assurer de leur bonne conduite.

L'intégrité, la probité et l'inconduite

D'abord, le texte de Deschênes et al. [2] présente l'approche québécoise adoptée par les Fonds de recherche du Québec pour instaurer une « culture » d'intégrité scientifique. On y apprend sur quelles bases les organismes subventionnaires canadiens de la recherche ont répondu à la [Déclaration de Singapour](#) et ont intégré dans leur corpus normatif des balises pour s'assurer de pratiques exemplaires chez les chercheurs. Le concept d'intégrité scientifique y est défini comme la mise en pratique des valeurs d'honnêteté, d'équité et de responsabilité en vue de favoriser la quête et la diffusion du savoir. Bien que la stratégie des Fonds mise sur la promotion et l'éducation, on comprend dans ce texte toute la difficulté qu'entraîne la mise en œuvre de mesures visant à sanctionner les manquements.

Les auteurs identifient l'intégrité à un « pilier essentiel de la confiance et de la crédibilité qu'accorde le public à la recherche ». Toutefois, comme l'exprime Le Coz dans son texte sur la loyauté [3], toute cette attention sur la divulgation des conflits d'intérêts et les allégations de comportements inadéquats met en avant une conception pessimiste de l'homme. La transparence a parfois l'effet pervers de miner la crédibilité des acteurs, laissant présager que tous sont corrompus. Le cynisme qui en découle a un effet délétère sur la confiance du public, alors même que c'est ce que l'on cherche à préserver.

Martinet [4] traite, lui, de la probité. Il la définit comme une qualité morale d'honnêteté et d'incorruptibilité. La probité appelle une indépendance dans la réalisation d'un exercice et relève d'un code d'honneur. C'est lorsqu'il explique la probité du chercheur agissant comme expert invité à donner un avis aux instances publiques, que le texte devient particulièrement intéressant. Il s'agit là d'une réflexion utile qui a également inspiré Williams-Jones et collègues [5] lorsqu'ils questionnent la capacité des experts à divulguer leurs conflits d'intérêts lors de comités consultatifs d'experts en vaccination. Ces derniers proposent quelques recommandations afin que la divulgation ne repose pas seulement sur la bonne foi, mais qu'elle s'appuie également sur des moyens pour faire ressortir les intérêts pécuniaires et leurs risques sur l'indépendance des individus.

Forest [6], quant à lui, répond à la question de l'ampleur de la problématique de l'inconduite scientifique. Par l'illustration d'exemples tirés de la *Revue Biochimie*, dont il a été l'éditeur, il présente quelques statistiques sur le nombre d'articles rejetés en raison de plagiat au cours de l'année 2015. Il offre également des références vers des sites internet où l'on peut suivre les cas de rétractation d'articles en raison de cas d'inconduites scientifiques. Il distingue les cas de fraude avérée et de petits arrangements entre lesquels la ligne est difficile à tracer et qui ramènent à la notion de proportionnalité des sanctions. Au-delà de cette démonstration, il se questionne sur les motivations des chercheurs à modifier leurs résultats. Il rappelle le contexte de la recherche contemporaine, de l'augmentation du nombre de chercheurs en compétition pour les subventions, et du système d'attribution fondé sur un calcul de la reconnaissance en fonction du lieu de publication et non de la qualité ou de la pertinence scientifique des résultats à proprement parler. Il parle d'une véritable « tentation » d'ajuster ou d'embellir ses résultats afin de pouvoir publier dans des journaux à plus grand facteur d'impact.

De la connaissance à la reconnaissance

Depuis le Siècle des lumières, la manière de faire la science a évolué. Le savant poursuivant des travaux dans ses quartiers, expérimentant, collectionnant, examinant, observant les phénomènes physiques, chimiques et biologiques à la solde d'un mécène, souvent religieux, partageant ses découvertes par missive à ses contemporains, espérant démontrer un fait nouveau pour l'intérêt général, la gloire et la reconnaissance n'est plus. Maintenant les chercheurs travaillent en équipes, où pullulent nombreux étudiants et assistants, souvent organisés en consortium internationaux. La compétition est forte. Les nouveaux moyens de communication permettent d'accumuler de

l'information et de la diffuser aisément. De nouveaux modes de financement en partenariat avec le privé, viennent insérer une notion de profit dans l'équation. La production de connaissances n'est plus une fin en soi, la reconnaissance importe pour survivre; c'est publier ou périr [7].

Que trouve-t-on dans cette idée de reconnaissance? Dans son sens moral, il y a assurément une idée de gratitude. En échange de financement et de renommée, on remercie le chercheur pour son travail; on reconnaît l'utilité de ses découvertes. Le don est alors une reconnaissance tacite [8]. Ce système exige d'accorder de la valeur à l'activité de production de connaissances. En affirmant son importance, on y accole toutefois un système de calcul de la renommée appuyé sur l'évaluation de l'impact des publications. Comme l'exprime habilement Forest, « les journaux à facteur d'impact élevé, communément supérieur à 10, réclament à la fois des résultats forts, complets, sans zone d'ombre et de la nouveauté, le tout enrobé dans une « histoire » nécessaire pour la communication et la renommée du journal [6, p.106] » lui-même. La reconnaissance du bienfait n'est dès lors pas absolue. Elle est conditionnelle à une manière de faire. Le point de vue de l'autre devient plus important que le travail lui-même et entraîne une relation de dépendance existentielle qui n'est pas sans rappeler les réflexions morales, de *Par-delà le bien et le mal* de Nietzsche où le désir de reconnaissance est assimilé à un désir d'esclave [9].

Réflexe normatif ou réflexion?

Même si les textes du recueil sont très inégaux, au fil des seize articles regroupant de nombreux contributeurs, une constante : un appel à une plus grande transparence des chercheurs à divulguer leurs intérêts, à une mise en lumière des cas d'inconduite par les institutions et à la mise en place de mécanismes pour les réguler. Or, le déploiement croissant de l'arsenal normatif pourrait laisser croire que les chercheurs sont plus déviants qu'auparavant. Les conditions dans lesquelles ils exercent la recherche sont-elles si différentes? Qu'est-ce qui a changé? À une époque où on assiste à un effritement de la parole et de l'honneur au profit de faits alternatifs et de demi-vérités, à un moment de l'histoire où mentir ne semble plus avoir de conséquences [10], comme on l'observe dans l'actualité politique, comment peut-on s'attendre à une divulgation d'intérêts fondée sur la bonne foi? Les scientifiques sont-ils plus vertueux que les autres? On peut se questionner sur l'utilité d'un système normatif dans un contexte où le mensonge par omission et la non-divulgation sont affaire de petits arrangements [6].

Conclusion

S'il est dans l'essence de l'homme d'agir à son avantage, il faut faire attention de ne pas construire un système de fausse assurance quant à la qualité de la recherche où les chercheurs ne se questionneraient plus sur leurs agissements, mais s'en remettraient aux instances habilitées pour « gérer » la question de la fraude, du plagiat et de l'inconduite. Dans un milieu où la recherche de la vérité et la quête de connaissance s'expriment par la démonstration de preuves vérifiables, il faut, comme l'ont relevé plusieurs auteurs du recueil, miser davantage sur l'éducation que sur la sanction et être très prudents dans la mise en place de normes qui pourraient avoir pour effet de créer des contraintes telles qu'elles favoriseraient les comportements déviants pour les contourner. La transparence doit rester un moyen et non une fin pour ne pas verser dans un exercice qui n'a rien d'éthique et qui relève davantage du cosmétique [11].

Références

1. Trudel P, Stanton-Jean M, dir. La malréglementation. Presses de l'Université de Montréal, 2010.
2. Deschênes M, Stanton-Jean M, Olivier C, Dupras-Leduc R. Introduction. La conduite responsable en recherche : de la théorie à la pratique. Dans : « Autour de l'intégrité

- scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques », Dalloz. 2016. p.7-27.
3. Le Coz P. Qu'est-ce qui peut incliner un chercheur à la déloyauté? Dans : « Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques », Dalloz. 2016. p.99-104.
 4. Martinent E. La probité et le droit de la santé, entre normes et résistance, Dans : « Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques », Dalloz. 2016. p.55-98.
 5. Williams-Jones B, Bélisle-Pipon J-C, Ringuette L, Cloutier A-I, Doudenkova V. Experts sous influence? Quand la non-divulgence des conflits d'intérêts met à risque la confiance du public, Dans : « Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques », Dalloz. 2016. p.27-44.
 6. Forest C. La tentation du chercheur, Dans : « Autour de l'intégrité scientifique, la loyauté et la probité – Aspects cliniques, éthiques et juridiques », Dalloz. 2016. p.105-118.
 7. Garfield E. [What is the primordial reference for the phrase 'publish or perish'?](#) The Scientist. Jun 10 1996.
 8. Ricoeur P. Le parcours de la reconnaissance, Stock. 2004
 9. Manon S. [Le désir de reconnaissance est un désir d'esclave](#). Philolog ; 2010.
 10. Higgins K. [Post-truth: a guide for the perplexed](#). Nature. 2016;540(7631):9.
 11. Villemure R., [La transparence : éthique ou cosmétique](#), Bulletins réflexifs. 7 octobre 2008.